

## **Antenne Occitanie**

### **Onze maires engagés pour la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.**

Onze maires de la métropole de Toulouse ont choisi la date du 8 mars pour s'engager sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Alors que ce jour-là, la journée internationale des droits des femmes est célébrée, ils signeront, à la mairie de Blagnac, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, sous l'impulsion de Bernadette Guery, co-fondatrice de l'antenne Elles aussi Occitanie, et élue en charge de l'égalité à Blagnac.

Ces maires et Bernadette Guéry font partie du même groupe d'élus de Toulouse métropole. Ce groupe rassemble seize élus du territoire, dont onze maires, qui signeront tous cette charte produite en 2006 par le Conseil des Communes et Régions d'Europe. Ces derniers représentent les communes de Mondonville, Gagnac-sur-Garonne, Pin-Balma, Seilh, Cornabarrieu, Mons, Beaupuy, Flourens, Mondouzil, Drémil-Lafage et Saint-Alban. Il s'agit de la même charte signée par le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc en 2019.

Cet engagement a « pour objectif de formaliser une démarche globale et concrète pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des domaines de l'action municipale », explique un communiqué du groupe politique.

Il est également indiqué : "En début d'année, une délibération portant sur le projet de la signature de la Charte européenne de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale a été adoptée par les communes membres du Groupe afin d'élaborer un plan d'actions qui sera mis en œuvre dans les politiques publiques de la ville".

Bernadette Guéry, *Elles aussi Occitanie*